

Les réseaux locaux d'intégration des services de santé – pour un véritable système de santé

Bulletin N° 4 – 15 novembre 2004

Le bulletin d'aujourd'hui présente un résumé et un compte rendu de vos réponses aux questions que nous posons dans le bulletin n° 1.

Compte rendu des réponses aux questions posées dans le bulletin n° 1.

Le ministère tient à exprimer sa reconnaissance et ses remerciements sincères à toutes les personnes et à tous les organismes qui ont pris le temps de nous répondre. Au total, le ministère a reçu 430 réponses, étayées de renseignements détaillés et pertinents.

Vos commentaires et vos suggestions contribueront à informer ceux et celles qui travaillent à l'élaboration des politiques touchant la création et la mise en oeuvre des RLISS.

Environ 88 pour cent des répondants voient d'un bon oeil et appuient le projet de création des RLISS et disent espérer que le ministère tablera sur les activités d'intégration qui ont cours dans leurs collectivités.

Voici les principaux points visés par les commentaires et suggestions des répondants :

- Appui aux objectifs d'intégration du système et reconnaissance de la nécessité d'une collaboration entre les organismes de soins de santé et ce, dans l'intérêt supérieur du patient.

- Bon accueil réservé à la volonté de tabler sur les projets d'intégration réussis déjà amorcés dans les collectivités.
- Appréciation de la façon de procéder du ministère qui sollicite l'engagement de la collectivité et des partenaires de la santé.
- Compréhension du principe que les fournisseurs et organismes de soins de santé se partagent la responsabilité avec le gouvernement pour la prestation efficace des soins de santé au delà des limites géographiques et des mandats.
- Volonté empressée de participer à la mise en oeuvre et de s'y engager, p. ex. siéger aux conseils des RLISS, prendre part à des groupes de discussion, prêter du personnel pour mettre sur pied les RLISS, etc.
- Souhait exprimé que tous les fournisseurs de soins de santé, organismes liés à la santé et patients participent à toutes les étapes de la création et de la mise en oeuvre des RLISS.
- Recommandations voulant que tous les établissements et secteurs fournisseurs de soins de santé aient un nombre égal de voix dans l'élaboration et le fonctionnement des RLISS et y participent sur une base égalitaire.

- Consensus sur le principe que le financement doit être lié à des mesures et à des évaluations du rendement.
- Commentaires sur la justification des limites géographiques des RLISS et sur le lien entre ces limites et les schèmes actuels et futurs de prestation des services. La plupart des commentaires portaient sur le fait que les réseaux de santé existants chevauchent deux RLISS ou plus. De plus, certains répondants du nord de l'Ontario demandent si les pratiques actuelles de références des patients (bon nombre sont envoyés à l'extérieur de la province pour y recevoir des traitements) ont été prises en compte dans le découpage des RLISS.
- Mise en garde que des différences de distance, de budget, de climat et de culture au sein de la province pourraient faire obstacle à la participation tant au niveau de l'engagement de la collectivité que du travail de mise en oeuvre.

En général, tout en se montrant majoritairement favorables au projet, les répondants demandent au ministère de rester réaliste dans ses attentes concernant la mise en oeuvre des RLISS et la réalisation de l'intégration. En s'appuyant sur leur expérience, ils soulignent qu'il faut du temps pour que

s'établissent des relations de travail garantes d'une intégration réussie et de la prise en compte de l'intérêt supérieur du patient.

Le ministère réitère ses remerciements sincères à tous ceux et celles qui ont pris le temps de lui communiquer cette précieuse information.

Vous trouverez le compte rendu intégral des réponses aux questions posées dans le bulletin n° 1 au www.health.gov.on.ca/transformation.

Au ministère, on attend fébrilement la tenue des ateliers sur la planification des RLISS qui se tiendront dans chacun des RLISS entre les 19 novembre et le 8 décembre et qui marqueront le début du travail communautaire sur la mise en oeuvre des RLISS. Pour de l'information sur les dates et lieux des ateliers et les modalités d'inscription, veuillez consulter le [bulletin no 3](#) disponible au www.health.gov.on.ca/transformation.

Le bulletin sur les RLISS est affiché au www.health.gov.on.ca/transformation le 15^e jour de chaque mois. Des mises à jour et des rapports sur les RLISS peuvent aussi être affichés sur le présent site Web le 1^{er} jour du mois.